

CHAPITRE SECOND.

Muscles de la tête.

Ces muscles sont nombreux ; ils appartiennent au crâne ou à la face. Toutefois, cette division, bonne dans toute autre partie de l'anatomie, n'est qu'imparfaitement applicable à la myologie de la tête. Aussi diviserai-je les muscles de ce point du corps, en muscles *crâniens* et *faciaux* proprement dits, et en muscles qui meuvent la mâchoire inférieure.

ARTICLE PREMIER.

Muscles crâniens.

On compte parmi ces muscles l'*occipito-frontal* et les *petits muscles extrinsèques du pavillon de l'oreille*.

Muscle occipito-frontal. (1)

(Occipito-frontal. CHAUS)

Très-mince, large, irrégulièrement quadrilatère, charnu en avant et en arrière, interrompu dans sa partie moyenne par une aponévrose, le muscle occipito-frontal est étendu, d'avant en arrière, du front à l'occiput, et, transversalement, du sommet de la tête jusqu'à la partie supérieure de la tempe. Il est formé d'un faisceau *frontal*, d'un faisceau *occipital* et d'une *aponévrose moyenne*.

1° *Faisceau frontal*. Il commence, 1° près de la ligne médiane, sur le dos du nez, par un petit prolongement qui constitue le muscle pyramidal des auteurs, 2° en dehors, dans la région du sourcil. Dans le premier point, il est inséré sur l'os propre du nez ; dans le second, il se continue avec le muscle orbiculaire des paupières et adhère à la peau du sourcil. De là, ses fibres se portent, parallèlement les unes aux autres, en haut et un peu en dehors, et viennent se terminer sur le bord antérieur de l'aponévrose moyenne.

2° *Faisceau occipital*. Plus petit que le précédent, ce faisceau

(1) La préparation de ce muscle est rendue difficile par ses intimes adhérences avec la peau ; pour l'achever heureusement, il faut enlever celle-ci avec le plus grand soin.

commence, par une aponévrose mince, à la partie supérieure de la ligne courbe supérieure de l'occipital. De là, ses fibres se dirigent en haut et un peu en dehors, parallèlement les unes aux autres, et viennent se terminer sur le bord postérieur de l'aponévrose moyenne ;

3° *Aponévrose moyenne, épicroânienne, (galea capitis)*. Cette aponévrose occupe la partie supérieure du crâne, placée entre les deux faisceaux charnus précédents. En avant, elle reçoit les insertions du premier ; en arrière, elle se continue avec le second. En haut, sur la ligne médiane, elle est confondue avec celle du côté opposé. En bas et en dehors, elle se termine vaguement sur la tempe et vers l'oreille, en se continuant avec le tissu cellulaire sous-cutané de cette région. Ses fibres sont blanches, nacrées, longitudinales et parallèles dans la plus grande partie de leur étendue.

La *face superficielle* du muscle occipito-frontal est unie à la peau, au moyen d'un tissu cellulaire serré, dans lequel on rencontre un peu de graisse et tous les troncs nerveux et vasculaires de la région supérieure du crâne. Sa *face profonde* est appliquée, en avant, sur le muscle surcilier, latéralement, sur le muscle temporal, et, dans le reste de son étendue, sur les os de la voûte du crâne. Elle est unie à toutes ces parties, au moyen d'un tissu cellulaire lamelleux, fort lâche, dans lequel on ne rencontre jamais de graisse.

Action. Le muscle occipito-frontal est moteur de la peau de la partie supérieure du crâne, à cause de ses adhérences intimes avec la face profonde de cette membrane, au moyen du tissu cellulaire qui le recouvre. Lorsque son faisceau occipital se contracte, l'aponévrose épicroânienne et la peau sont attirées en arrière ; les mêmes parties sont ensuite ramenées en avant, lorsque la contraction du faisceau frontal succède à celle du faisceau occipital. Le faisceau frontal du muscle occipito-frontal restitue ordinairement les parties dans la position dans laquelle elles étaient, avant la contraction du faisceau occipital. Dans d'autres cas, ce muscle se contracte en totalité, en prenant son point fixe en arrière, attire les tégumens du front de ce côté, et élève les sourcils. Il imprime aussi quelques mouvemens au pavillon de l'oreille, en raison des adhérences de son aponévrose avec le petit muscle auriculaire supérieur.

Muscles auriculaires (1).

Le pavillon de l'oreille est pourvu de deux ordres de muscles : les uns qui appartiennent à cette partie par leurs deux extrémités, les autres qui lui sont étrangers par une portion de leur étendue. Les uns sont *intrinsèques* et les autres *extrinsèques*. Il ne sera question ici que des derniers qui sont au nombre de trois : le *supérieur*, le *postérieur* et l'*antérieur*.

Muscle auriculaire supérieur.

(Temporo-auriculaire. CHAUSS.)

Très-mince et de forme d'un triangle à base supérieure, ce petit muscle est placé sur la tempe. Il s'insère sur le bord externe de l'aponévrose épierânienne, se porte en bas, et vient se terminer à la partie supérieure du pavillon de l'oreille.

Le muscle auriculaire supérieur est en rapport, *superficiellement*, avec la peau. *Profondément*, il est appliqué sur le muscle temporal et son aponévrose.

Action. Il élève le pavillon de l'oreille.

Muscle auriculaire postérieur.

(Mastoïdo-auriculaire. CHAUSS.)

Moins large, plus fort que le précédent, et souvent formé de deux faisceaux, ce muscle est inséré sur la face externe de la région mastoïdienne du temporal. De là, il se dirige en avant, et vient s'insérer à la partie postérieure du pavillon de l'oreille.

En dehors, le muscle auriculaire postérieur est en rapport avec la peau. *En dedans*, il est appliqué sur le muscle temporal et sur les vaisseaux et nerfs auriculaires postérieurs.

Action. Ce muscle tire le pavillon de l'oreille en arrière, et l'applique sur la partie latérale du crâne.

Muscle auriculaire antérieur.

(Zygomato-auriculaire. CHAUSS.)

Moins développé que les deux autres et placé en avant, ce muscle s'insère sur la racine de l'apophyse zygomatique et se

(1) Ces petits muscles sont tout-à-fait sous-cutanés; il suffit d'enlever la peau avec beaucoup de soin pour les préparer.

porte horizontalement de ce point, vers la partie antérieure du pavillon de l'oreille.

En dehors, le muscle auriculaire antérieur est caché par la peau seulement. *En arrière*, il est appliqué sur des vaisseaux et sur un nerf (1).

Action. Il tire en avant le pavillon de l'oreille, et le détache un peu de la partie latérale du crâne.

ARTICLE SECOND.

Muscles faciaux.

Les muscles de la face sont groupés autour des cavités formées par les os de cette partie pour les organes des sens; et la plupart appartiennent à ces organes. On les divise en muscles *orbitaires*, *nasaux* et *buccaux*.

§ 1^{er} *Muscles orbitaires.*

Les muscles de l'orbite sont placés en dehors ou en dedans de cette cavité. Les premiers sont *extra-orbitaires* et les seconds *intra-orbitaires*.

1^o *Muscles extra-orbitaires.*

Deux muscles sont placés en dehors de l'orbite, le *surcilier* et l'*orbiculaire des paupières*.

Muscle surcilier (2).

(Naso-surcilier. CHAUSS.)

Alongé et placé profondément sur l'arcade surcilière du frontal, le muscle surcilier s'insère, en dedans, sur la partie externe de la bosse nasale. De là, il se porte en dehors, en suivant la courbe légère du sourcil, traverse fibres à fibres les interstices fibrillaires du muscle frontal, et vient se terminer sur le derme de la peau de la partie externe du sourcil.

En avant, le muscle surcilier est couvert par l'union des

(1) L'artère et la veine temporales et le nerf temporal superficiel.

(2) Pour préparer ce petit muscle, il faut rabattre de haut en bas la partie inférieure du muscle frontal, et ménager la peau de la partie externe du sourcil, vers laquelle se terminent ses fibres.

muscles frontal et orbiculaire des paupières, *En arrière*, il est appliqué sur l'arcade surcilière et sur les vaisseaux et nerf sus-orbitaires.

Action. Ce muscle attire la partie externe du sourcil vers la ligne médiane, et redresse les poils de cette petite région.

Muscle orbiculaire des paupières. (1)

(Naso-palpébral. CHAUSS.)

Aplati, fort large, à fibres elliptiques, le muscle orbiculaire des paupières est placé sur la base de l'orbite et dans l'épaisseur des paupières. Il est formé de deux portions, l'une *palpébrale supérieure*, l'autre *palpébrale inférieure*, toutes les deux réunies en dedans et en dehors des paupières.

En dedans de l'orbite, le muscle orbiculaire s'insère principalement sur le bord antérieur de la gouttière lacrymale, au moyen d'un petit tendon qui va se terminer, en dehors, sur les cartilages palpébraux auxquels il appartient également, comme on le verra plus loin. Ce tendon appelé *direct*, est horizontalement dirigé, il croise la direction de la gouttière lacrymale un peu au-dessus de sa partie moyenne, en s'unissant à la membrane fibreuse qui transforme cette gouttière en un canal, et donne insertion aux fibres charnues par ses bords supérieur et inférieur. Quelques fibres, moins nombreuses de ce muscle, se fixent également, les unes, sur la membrane fibreuse à laquelle adhère le tendon précédent, membrane que les auteurs ont improprement qualifiée du titre de *tendon réfléchi du muscle orbiculaire*, les autres, sur l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur.

De ces points divers, les fibres du muscle orbiculaire des paupières se portent en dehors, en décrivant des courbes à concavité supérieure dans la paupière inférieure, à concavité inférieure dans la paupière supérieure, et viennent se réunir ensemble, au niveau de la partie antérieure de la tempe. Ou plutôt, les fibres de la paupière inférieure contournent la partie externe de l'orbite, se jettent dans la paupière supérieure, forment la par-

(1) Ce muscle est immédiatement sous-cutané, mais sa préparation n'est pas difficile, à cause de la laxité du tissu cellulaire qui le recouvre.

tie correspondante du muscle orbiculaire et se terminent, pour la plupart, à la partie supérieure du tendon direct. En effet, quelque attention qu'on apporte à l'examen du muscle que je décris, il est impossible d'y reconnaître un raphé externe, dans lequel les fibres supérieures viendraient se réunir aux inférieures.

Le muscle orbiculaire des paupières présente des fibres plus nombreuses dans la paupière inférieure que dans la supérieure. Une partie de ces fibres se répandent dans l'épaisseur de la joue, au lieu de remonter, en se contournant, vers la paupière supérieure. La *face antérieure* de ce muscle est en rapport avec la peau, et lui est unie au moyen d'un tissu cellulaire non adipeux et fort lâche. Sa *face postérieure* est appliquée sur la base de l'orbite, sur les éléments fibro-cartilagineux des paupières (1), sur le muscle surciliier supérieurement, sur le temporal en dehors, et sur les muscles supérieurs de la joue inférieurement (2). Souvent quelques-unes de ses fibres, les plus inférieures, s'unissent avec le muscle peucier.

Action. Le muscle orbiculaire des paupières fronce l'ouverture palpébrale. Prenant nécessairement son point fixe d'action en dedans de l'orbite, il attire vers ce point la partie externe des paupières, en même temps que, par le redressement de ses fibres supérieures et inférieures, il rapproche l'un de l'autre les bords palpébraux.

Variétés. Quelquefois un faisceau se détache de ce muscle supérieurement, et va s'unir au petit ou au grand zygomatique.

2° *Muscles intra-orbitaires* (3).

Placés dans l'intérieur de l'orbite, rassemblés presque tous autour et en arrière du globe de l'œil, de manière à former la

(1) Le Ligament large, et les cartilages torses.

(2) L'élevateur propre de la lèvre supérieure, l'élevateur commun de cette lèvre et de l'aile du nez, le petit et le grand zygomatiques, le canin et le masseter.

(3) Pour préparer les muscles intra-orbitaires, il faut attaquer l'orbite par sa paroi supérieure, au moyen de deux traits de scie : l'un appliqué tout-à-fait en dehors près de la paroi externe, un peu même sur cette paroi;

plus grande partie de son pédicule, ces muscles sont au nombre de sept, six pour l'œil, *les quatre droits et les deux obliques*, un seul pour la paupière supérieure, *le releveur de cette paupière*. Tous, excepté le petit oblique, s'insèrent vers la partie postérieure de l'orbite, autour du trou optique et du nerf qui le traverse, sur une partie fibreuse appelée *aponévrose de Zinn*.

Cette aponévrose, ce tendon commun des muscles intra-orbitaires est formé par un prolongement de la *dure mère* (1) qui pénètre dans l'orbite par le trou optique. Au devant de ce trou, ce prolongement membraneux se divise en deux feuillets : l'un qui continue à suivre le nerf de l'œil jusqu'à cet organe ; l'autre qui va se jeter dans le périoste de l'orbite. Or, c'est précisément sur le point de dédoublement de ces deux feuillets que se fixent les muscles orbitaires ; c'est là en un mot toute l'*aponévrose de Zinn*.

Muscle releveur de la paupière supérieure.

(Orbito-palpebral. CHAUSS.)

Alongé, aplati, placé à la partie supérieure de la cavité orbitaire, le muscle élévateur de la paupière supérieure s'insère sur le point le plus élevé de l'*aponévrose de Zinn*. De là, il se dirige horizontalement et d'arrière en avant, au-dessus du globe de l'œil, jusqu'à la partie antérieure de l'orbite. Arrivé à ce point, il se réfléchit en bas et en avant, sur le globe de l'œil, se dirige vers la paupière supérieure, et vient s'insérer, en étalant ses fibres, sur le milieu du bord supérieur du cartilage palpebral ou tarse supérieur.

Le muscle élévateur de la paupière supérieure est pâle antérieurement, à cause de la raréfaction de ses fibres ; mais il ne devient pas aponévrotique en ce point, comme tout le monde le répète. Sa *face supérieure* est en rapport avec la voûte de l'orbite et avec la paupière supérieure. Sa *face inférieure* est appliquée

l'autre qui intéresse la paroi supérieure, à trois lignes en dehors de son bord interne, afin de laisser intacte la poulie de renvoi du muscle grand oblique. Il faut étudier d'abord le releveur de la paupière supérieure, ensuite les deux obliques, et terminer par les muscles droits.

(1) La plus externe des membranes du cerveau.

sur le muscle droit supérieur en arrière, et sur la conjonctive en avant.

Action. Le muscle releveur porte en haut la paupière supérieure, et lorsqu'il l'a élevée autant que possible, il l'enfoncé un peu dans l'orbite.

Muscle oblique supérieur.

(Grand oblique. CHAUSS.)

Fusiforme, plus alongé que tous les autres muscles de la même région, placé à la partie supérieure et interne de l'orbite, au niveau de l'angle *fronto-ethmoïdal* de cette cavité, le grand oblique s'insère, en arrière, sur l'*aponévrose de Zinn*. De là, il se dirige horizontalement en avant, et dégénère bientôt en un tendon arrondi qui, parvenu vers l'apophyse orbitaire interne, se réfléchit dans une *poulie de renvoi*, se porte de haut en bas, d'avant en arrière et de dedans en dehors à partir de ce point, et se termine, en s'aplatissant, à la partie externe et postérieure du globe de l'œil, près de l'entrée du nerf optique dans cet organe.

La *poulie de renvoi* du muscle grand oblique est formée par une anse de tissu fibreux ou fibro-cartilagineux, dont les deux extrémités sont fixées sur un enfoncement, ou sur des inégalités de la surface orbitaire du frontal qui ont été signalées précédemment (1). Une membrane synoviale tapisse, à la fois, la face interne de cette poulie et le tendon qui s'y réfléchit.

Le muscle grand oblique présente deux portions distinctes, l'une *horizontale* ou *directe*, l'autre *oblique* ou *réfléchie*. La première est en rapport, *en haut et en dedans*, avec les os, tandis qu'en bas et en dehors, elle est contiguë aux muscles droit interne, droit supérieur, releveur de la paupière, et au globe de l'œil. La seconde est recouverte, *supérieurement*, par les muscles droit supérieur et droit externe, tandis qu'elle appuie, *en bas*, sur le globe de l'œil.

Action. Le muscle grand oblique fait tourner le globe de l'œil sur lui-même, de dehors en dedans, de bas en haut et d'arrière en avant, de façon à diriger la pupille en bas et en dedans.

(1) Voyez Ostéologie, page 77.

Muscle oblique inférieur. (1)

(Petit oblique. CHAUSS.)

Beaucoup plus court et plus aplati que le précédent, placé à la partie antérieure de l'orbite, au-dessous du globe de l'œil, le muscle petit oblique s'insère sur la partie inférieure de la base de l'orbite, là où se réunissent l'angle antérieur de l'os malaire et l'os maxillaire supérieur. De là, il se dirige en dedans, en arrière et en haut, se glisse, en se recourbant, entre le plancher de l'orbite et le globe de l'œil, et vient se terminer, par une aponévrose mince, à la partie externe et postérieure de l'œil, près de l'entrée du nerf optique, et non loin de l'insertion oculaire du muscle précédent.

Le petit oblique est réfléchi sur la partie inférieure du globe de l'œil, comme sur une poulie de renvoi. Il est en rapport, *inférieurement*, avec le plancher de l'orbite et avec le muscle droit externe. *En haut*, il correspond au globe de l'œil et au tendon du muscle droit inférieur.

Action. Le petit oblique fait rouler le globe de l'œil sur lui-même de dehors en dedans, de haut en bas et d'arrière en avant, de façon à tourner la pupille en haut et en dehors.

Lorsque les deux muscles obliques continuent leur action, le globe de l'œil n'est pas porté dans la rotation, parce que l'un et l'autre le sollicitant en sens contraire, se font équilibre, mais il est attiré en avant et en dedans. On dit même que la partie postérieure du globe peut être aplatie entre ces deux muscles, qu'ils peuvent rendre les milieux de l'œil plus étendus dans le sens antéro-postérieur, et produire sur l'instrument de la vision un effet assez analogue à celui que l'on obtient sur une lunette en l'allongeant.

(1) Pour se faire une bonne idée de la position et de la direction de ce muscle, il faut le préparer le premier de tous les muscles orbitaires, avant d'ouvrir l'orbite; et, pour cela, enlever la paupière inférieure complètement, laisser le globe oculaire en place, et suivre ce muscle entre ce globe et le plancher orbitaire.

Muscles droits.

Aplatis, au nombre de quatre, placés au quatre points cardinaux du globe de l'œil, tous ces muscles sont à peu près disposés de la même manière; de sorte qu'une description générale suffit presque pour en reproduire tous les traits.

Généralités. Séparés par le nerf optique en arrière, par le globe de l'œil en avant, les muscles droits s'insèrent, en arrière, sur l'aponévrose de Zinn. De ce point, ils se dirigent horizontalement en avant, s'appliquent sur les faces supérieure, inférieure, interne, externe du globe de l'œil, dégèrent, chacun de leur côté, en un tendon aplati, et s'insèrent sur la membrane fibreuse de l'œil, à quelques lignes en arrière de son union avec la cornée.

D'un côté, les muscles droits sont appliqués sur le nerf optique et sur le globe de l'œil. De l'autre, ils regardent la paroi orbitaire correspondante.

Action. Les muscles droits attirent le globe de l'œil en arrière, et le tournent chacun de leur côté, quand ils se contractent isolément. Ensemble, ils l'attirent simplement en arrière. Deux muscles droits opposés ont encore la même action sur l'œil que tous ces muscles réunis. Mais les deux muscles droits voisins impriment au globe de l'œil une direction moyenne entre les directions vers lesquelles chacun d'eux l'entraînerait en particulier. Enfin la contraction successive de tous les muscles droits communique au globe de l'œil un mouvement de circumduction analogue à ceux qui se passent dans certaines articulations.

Spécialités. Les muscles droits sont distingués en *supérieur*, *inférieur*, *externe* et *interne*.

1° Le muscle droit supérieur est fixé à la partie supérieure de l'aponévrose de Zinn. Il est couvert, *supérieurement*, par le muscle releveur de la paupière supérieure. *Inférieurement*, il appuie sur le tendon du muscle grand oblique et sur des vaisseaux et des nerfs (1). Il tourne le globe de l'œil en haut.

2° Le muscle droit inférieur est fixé à la partie inférieure de l'aponévrose de Zinn. Il est en rapport spécial, en avant et

(1) L'artère ophthalmique, le nerf nasal, les vaisseaux et les nerfs ciliaires.

en bas avec le muscle petit oblique. Il tourne le globe de l'œil en bas.

3° Le muscle droit externe s'insère sur la partie externe de l'aponévrose de Zinn par deux faisceaux, entre lesquels se glissent trois nerfs (1). Il est en rapport, *en dehors* et *en avant*, avec la glande lacrymale, tandis qu'*en dedans*, il appuie spécialement sur le tendon des muscles obliques et sur un ganglion nerveux (2). Il tourne le globe en dehors.

4° Le muscle droit interne se fixe à la partie interne de l'aponévrose de Zinn. Il est en rapport, *supérieurement*, avec le muscle grand oblique et avec les vaisseaux ophtalmiques *en dedans*. Il tourne le globe de l'œil en dedans.

§ 2. *Muscles nasaux.*

Les muscles du nez sont peu nombreux et fort peu développés: ce sont le *pyramidal*, le *triangulaire* et le *myrtiforme*. Encore le pyramidal peut-il être considéré tout simplement comme un faisceau antérieur, ou *sus-nasal*, du muscle occipito-frontal.

Muscle pyramidal.

(Fronto-nasal. CHAUSS.)

Placé sur le dos et sur la racine du nez, ce petit muscle s'insère sur la partie moyenne de l'os propre du nez et se porte, en s'élargissant, vers la bosse nasale, au niveau de laquelle il se continue avec le muscle frontal.

En avant, il est sous-cutané. *En arrière*, il appuie sur le nez osseux et sur la bosse nasale.

Action. Le muscle pyramidal du nez concourt, avec le muscle frontal, à tirer en avant l'aponévrose épicroânienne et les téguments du crâne.

(1) Le nerf moteur oculaire externe, la branche inférieure du moteur oculaire commun et le nasal de l'ophtalmique de Willis.

(2) Le ganglion ophtalmique.

Muscle triangulaire du nez (1).

(Sus-maxillo-nasal. CHAUSS.)

Mince, aplati, triangulaire, placé sur les côtés du nez cartilagino-membraneux, le muscle triangulaire du nez s'insère, par la pointe du triangle qu'il représente, sur la partie interne de la fosse canine. De là ses fibres, les unes ascendantes, les autres horizontales ou descendantes, se portent, en divergeant, vers l'aile du nez, et viennent se fixer sur le cartilage et sur la membrane fibreuse de cette partie.

En dehors, le muscle triangulaire est en rapport avec la peau et avec le muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure. *En dedans*, il est appliqué sur l'aile du nez. *En bas*, il est uni au muscle suivant.

Action. Ce muscle tire l'aile du nez en dehors. Il est dilateur de l'ouverture de la narine. C'est lui qui opère la dilatation des naseaux du cheval, lorsque cet animal est haletant.

Muscle myrtiforme (2).

Petit, très-irrégulier, le muscle myrtiforme est placé au-dessous de l'aile du nez. Il s'insère dans la fossette myrtiforme de l'os maxillaire supérieur, et se porte de là, en haut, en dehors et un peu en avant, pour se terminer sur la partie postérieure de la branche externe du cartilage de l'ouverture de la narine.

Ce muscle est couvert par la peau, *en dehors*, par la membrane muqueuse et par quelques-unes des fibres du muscle orbiculaire des lèvres, *en dedans*. Il est uni en haut en dehors avec le triangulaire.

Action. Le muscle myrtiforme abaisse l'aile du nez et rétrécit l'ouverture de la narine. Il est antagoniste du muscle précédent.

(1) Pour préparer son extrémité maxillaire, il faut jeter en dehors le muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure.

(2) Pour le préparer, il faut relever la lèvre supérieure, inciser la muqueuse qui l'unit à la gencive, et le chercher dans la fossette myrtiforme.